

Processionnaire du chêne : Mieux la connaître pour mieux s'en protéger



En cette période estivale propice aux promenades, entretiens des territoires et chasses individuelles, les populations de chenilles processionnaires sont en explosion dans le département. Cette

chenille, présente depuis le 19^{ème} siècle alternant des phases d'abondance et de quasi-disparition, fait actuellement beaucoup parlé d'elle pour les urtications et allergies provoquées au contact de ses poils. Si les réactions sont très variables selon les personnes (asthme, œdème, prurit), il existe cependant des mesures de prévention (manches longues, pantalons, éviter la présence en forêt par temps chauds et venteux,...) et des gestes à suivre en cas d'urtication (éviter de se gratter, rincer doucement les zones infectées à l'eau savonneuse, ...). Vous trouverez ici un document synthétique axé sur les mesures de prévention et un document complet pour mieux connaître ce phénomène et les moyens de lutte rédigé par l'ONF et l'INRAE à destination du grand public.

[La processionnaire du chêne : mieux la connaître pour mieux s'en protéger](#)

[Plaquette ONF : Processionnaire du chêne](#)

